



**Assemblée générale annuelle
11 juin 2015
Pavillon du Bois-Papineau**

Procès verbal de la rencontre

Étaient présents :

Conseil d'administration et ressources humaines

Yves Brouillette – Président
Martin Savoie – Trésorier
Agnès Richer – Secrétaire
Charles Rollet – Administrateur
Pierre Mitchell - Administrateur
Baptiste Fournier - Administrateur
Charles-Émile Desgagnés-Cyr – Directeur général
Jade Bégin-Desplantie – Agente de développement
Danny Tran – Agent de développement
Mélanie Laporte – Agente de développement

Membres et invités

Annie Marsan	Gilles Ross
Manon Parisien	Manon Lapalme
Rémi Beaulieu	Guy Garand
Stéphane Hamel	Chantal Lizotte
Martin Allaire	Catherine Dupras
Gilles Labrecque	Diane Santerre
Semoune Thiam	France Grimard
Michelle-Andrée Desjardins-Pépin	Raymonde Dubé
Maria Fiorino	

Assemblée générale annuelle 2015

Ouverture d'assemblée à 9h40 par le président de l'organisme Yves Brouillette

Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

Yves Brouillette demande si quelqu'un veut proposer un président et un secrétaire d'assemblée. Pierre Mitchell propose Annie Marsan comme présidente d'assemblée et est appuyé par Mme Agnès Richer. Il propose également Mélanie Laporte comme secrétaire d'assemblée et est appuyé une fois de plus par Mme Agnès Richer. Annie Marsan présente ensuite l'ordre du jour. Sa lecture et son adoption sont proposées par Gilles Ross et sont secondées par Guy Garand.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Annie Marsan fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'adopter l'ordre du jour par Gilles Ross et secondé par Guy Garand.

Lecture et adoption du procès-verbal de l'année dernière.

La lecture et l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2014 est faite par Annie Marsan et il est proposé de l'adopter par Chantal Lizotte et appuyé par Manon Parisien.

Mot du président et mot du directeur

Yves Brouillette, le président de l'organisme, fait un bref bilan de l'année 2014-2015. Il souligne qu'une chose majeure que nous retiendrons de cette année est la reconnaissance de GPSL à titre d'organisme communautaire autonome. Il remercie le conseil d'administration pour leur implication et leur participation aux activités de Groupe Promo-Santé Laval. Il remercie également les employés, les centaines de bénévoles et ressources formées par l'organisme. Finalement, il remercie les membres de l'organisme et les Lavallois et Lavalloises qui font vivre les projets de GPSL. Charles-Émile, le directeur de l'organisme, revient sur la 8^e année de l'organisme et la qualifie d'année très occupée avec une dizaine de projets et pleins de défis. 2015-2016 continuera dans le même esprit avec la suite du démarrage de plusieurs nouveaux services à venir. Finalement, il souhaite à tous une excellente année 2015-2016 remplie de nouveaux défis.

Rapport du CPA auditeur

Martin Allaire fait savoir que tout est conforme dans les finances de l'organisme selon les normes pour les organismes communautaires. Il continue avec les dépenses, les subventions et autres entrées et explique comment ces montants ont été dépensés.

Pierre Mitchell propose l'adoption du rapport du CPA auditeur et Agnès Richer seconde. Martin Allaire quitte la rencontre.

Nomination d'un CPA auditeur

Agnès Richer propose la nomination de Martin Allaire comme CPA auditeur et Pierre Mitchell seconde.

Rapport de la permanence et orientation de l'année 2015-2016.

Charles-Émile présente le bilan 2014-2015.

Il souligne notre participation à des congrès, colloques et formations pour les employés, ainsi que notre avancement dans les communications et les médias. Il présente les nouveaux membres du conseil d'administration, le changement de local de l'organisme. Il présente en chiffres l'ensemble des rencontres, visites, conférences, formations et consultations personnalisées en nutrition et en kinésiologie qui ont été effectuées par les ressources lors de la dernière année. Il remercie les bénévoles, les participants aux activités et le conseil d'administration de l'organisme.

Questions au directeur en lien avec le bilan 2014-2015 de l'organisme :

Charles Rollet demande en premier lieu qui sont les nouveaux employés de GPSL et ensuite dans quelle mesure l'organisme est appelé à faire l'utilisation des bénévoles pour aider. Charles-Émile répond en présentant les employés de l'organisme et les changements qui ont eu lieu à ce sujet au cours de la dernière année. Il poursuit en disant qu'il n'y a pas de bénévole qui sont sollicités autre que pour VIACTIVE et pour les clubs de marche. Ainsi, aucun bénévole ne travaille dans nos locaux ou a de mandat au sein de l'organisme.

Semoune Thiam demande comment l'organisme recrute des bénévoles. Charles-Émile répond en lui disant que les bénévoles viennent à nous pour démarrer des projets et ils deviennent ainsi les responsables bénévoles d'un groupe VIACTIVE, par exemple.

Charles Rollet demande comment se fait la gestion du site web. Charles-Émile répond qu'une graphiste nous aide à la confection du site web et lorsque tout sera final, se sont les employés de l'organisme qui feront les mises à jour des informations sur le site web. La graphiste agira ensuite comme ressource en cas de besoin.

Michelle-André Desjardins-Pépin demande comment sont répartis nos salaires. Charles-Émile et Annie Marsan répondent que l'organisme reçoit des fonds pour divers projets de l'Agence de la santé.

Charles-Émile présente le plan d'action 2015-2016 selon 3 volets :

La pratique d'activité physique : L'organisme ciblera autant la population en générale (suivi personnalisé en nutrition et en kinésiologie) que la population aînée (congrès, formations des ressources, présence dans les événements rassembleurs) et les jeunes (développement moteur). GPSL poursuivra les activités de la Ligne Info Actif Laval par

téléphone et par courriel grâce à des cartes d'affaire remises aux partenaires, lors d'évènements et kiosques.

La saine alimentation : GPSL assurera, chez les aînés, une présence au sein d'évènements et de kiosques destinés aux aînés. Les jeunes sont rejoints grâce à *Qu'est-ce qu'on mange?* qui se poursuit encore pour deux ans en ciblant les associations sportives. GPSL tiendra également camp de jour Cuistots-Éco- Plein Air. La population générale pourra assister à des conférences et recevoir des consultations privées dans un cadre communautaire et abordable.

Le communautaire : Il s'agit d'un volet très important dans la mission de GPSL et la prochaine année sera la continuité de l'année 2014-2015. La place de l'organisme dans la communauté est grandissante et nous souhaitons poursuivre dans cette optique.

Questions au directeur en lien avec le plan d'action 2015-2016 de l'organisme :

Manon Parisien demande s'il y avait une possibilité de rendre la Ligne Info Actif Laval plus interactive ressemblant à une plateforme. Charles-Émile répond que l'idée n'avait pas été déposée car un des principaux éléments de la Ligne Info Actif Laval est l'aspect confidentiel mais que l'idée est intéressante.

Charles Rollet demande si nous avons reçus des rétroactions des 15 000 dépliants distribués. Charles-Émile répond que le nombre d'appels reçus à la Ligne Info Actif Laval augmente et que les gens téléphonant ont souvent obtenu le numéro de téléphone grâce au site web et aux dépliants distribués. La réponse est donc positive.

Élection des administrateurs

La présente et la secrétaire d'assemblée demeurent les mêmes pour l'élection des administrateurs.

Ouverture des propositions :

- Charles Rollet propose M. Agnès Richer comme membre citoyen et Yves Brouillette seconde. Sa candidature est acceptée.
- Agnès Richer propose Yves Brouillette comme membre citoyen et Rémi Beaulieu seconde. Sa candidature est acceptée.
- Yves Brouillette propose Baptiste Fournier comme membre citoyen et Agnès Richer seconde. Sa candidature est acceptée.
- Agnès Richer propose Manon Parisien comme membre citoyen et Baptiste Fournier seconde. Sa candidature est acceptée.
- Yves Brouillette propose Étienne Lefebvre comme membre citoyen et Pierre Mitchell seconde. Sa candidature est acceptée.
- Yves Brouillette propose Gilles Ross comme membre citoyen et Martin Savoie seconde. Sa candidature est refusée.

Fermeture de la période des propositions.

Le poste coopté restera ouvert. Le groupe se retire afin d'établir le rôle de chacun pour l'année à venir.

Présentation du nouveau conseil d'administration

Yves Brouillette - Président
Étienne Lefebvre – Vice-président
Agnès Richer - Secrétaire
Martin Savoie – Trésorier
Manon Parisien - Administratrice
Charles Rollet – Administrateur
Pierre Mitchell - Administrateur
Baptiste Fournier – Administrateur
Coopté - Libre

Vœux de l'assemblée

France Grimard désirerait voir les noms des membres et des partenaires dans le bilan annuel présenté à l'AGA.

Gilles Labrecque soulève le point et demande pourquoi il y a peu de participants multiethniques dans les activités offertes ou desservis par l'organisme. Manon Parisien propose d'en faire un objectif pour la prochaine année au sein du conseil d'administration pour réussir à rejoindre le plus de gens possibles au sein des activités (populations multiethniques, familles monoparentales, familles à faibles revenus).

Levée de l'assemblée générale annuelle (12h05)

Yves Brouillette propose la levée de l'assemblée et Rémi Beaulieu seconde.

Rédigé par : Mélanie Laporte et Charles-Émile Desgagnés-Cyr

Pour : Mélanie Laporte

Le : 11 juin 2015 et révisé le 30 juin 2015